

Délai d'utilisation du prêt à taux zéro

Par boubou, le 15/01/2009 à 12:50

Bonjour,

J'ai contracté un prêt à taux zéro (ancienne formule) en 2005 lors d el'achat de ma maison. Ce prêt devait me servir à la rénovation de cette dernière.

Hors, les bricoleurs le savent, en général on prend du retard dans ses travaux, ce qui m'est arrivé.

A l'époque on conseiller m'avait dit de garder de prêt pour mes futurs travaux....(sans vérifier à la ligne près, je savais que je disposer d'un an ou 2 pour débloquer mon argent sur factures).

Hors 6 mois plus tard, mon conseiller change de banque. Un nouvel employé m'est affecté. Par simple souci de politesse et conformisme je prend rendez-vous avec elle. Je m'apercois alors que mon prêt m'a été retiré, sans que j'en sois informé par la